

Ceci fait partie de la série

# **Le Saint-Esprit**

De

# **Owen Olbricht**

# *L'enseignement de Jésus à propos du Saint-Esprit*

“Mais le Consolateur, le Saint-Esprit que le Père enverra en mon nom, c’est lui qui vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que moi je vous ai dit” (Jn 14.26).

C’est dans l’Evangile selon Jean que nous trouvons le plus d’enseignements donnés par Jésus à propos du Saint-Esprit. Les trois premiers Evangiles rapportent la promesse faite aux apôtres et selon laquelle ils seraient assistés de l’Esprit dans leurs paroles (Mt 10.19–20 ; Mc 13.11 ; Lc 12.12). Ces Evangiles rapportent aussi l’avertissement à propos du blasphème contre le Saint-Esprit (Mt 12.31–32 ; Mc 3.29 ; Lc 12.10). Dans l’Evangile selon Matthieu nous voyons que Jésus chassait les démons par la puissance du Saint-Esprit (12.28) et nous apprenons que le baptême doit être administré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (28.19). Deux Evangiles relatent que David parlait en étant conduit par le Saint-Esprit (Mt 22.43 ; Mc 12.36).

## **LES PAROLES DE JESUS DANS L’EVANGILE SELON LUC**

Luc rapporte une parole de Jésus à propos du don du Saint-Esprit : “Si donc, vous qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il l’Esprit Saint à ceux qui le lui demandent” (Lc 11.13). Ce verset pris isolément donne l’impression qu’il suffit de prier pour recevoir l’Esprit Saint. Mais une lecture des autres passages bibliques sur cette question montrent que la prière seule ne suffit pas pour recevoir l’Esprit Saint.

Nous trouvons en Matthieu une parole semblable : “Si donc, vous qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père qui est dans les cieux en donnera-t-il de bonnes à ceux qui les lui demandent” (7.11). Trouvons-nous d’autres textes qui montrent qu’il n’est pas suffisant de demander pour recevoir les dons de Dieu ? La réponse est certainement “oui”.

Jésus enseignait en disant qu’il faut faire la demande suivante à Dieu : “Donne-nous aujourd’hui notre pain quotidien” (Mt 6.11). Toutefois, pouvons-nous en conclure qu’il suffit de demander pour recevoir notre pain quotidien ? Ne devons-nous pas travailler pour ce pain ? L’apôtre Paul écrit à ce propos :

Que celui qui déroba ne dérobe plus, mais qu’il prenne plutôt de la peine, en travaillant honnêtement de ses mains, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin (Ep 4.28).

Nous n’avons mangé gratuitement le pain de personne ; mais, dans le labeur et dans la peine, nous avons travaillé nuit et jour pour n’être à charge à aucun de vous (...). Car lorsque nous étions chez vous, nous vous recommandions ceci : si quelqu’un ne veut pas travailler, qu’il ne mange pas non plus. Or nous apprenons que certains d’entre vous vivent dans le désordre et qu’au lieu d’agir ils s’agitent. Nous invitons ces gens-là, et nous les exhortons par le Seigneur Jésus-Christ, à travailler paisiblement et à manger leur propre pain (2 Th 3.8–12).

Dieu attend des actes de la part de ceux qui viennent à lui dans la prière pour recevoir ses bénédictions. Pour recevoir un don de Dieu nous devons demander ce don au nom de Jésus (Jn 14.14) ; nous devons demander avec foi (Jc 1.6–7) ; nous devons demander ce qui est juste (Jc 4.3) ; nous devons demander ce qui est en accord avec la volonté de Dieu (1 Jn 5.14) ; nous devons garder ses commandements et faire ce qui lui est agréable (1 Jn 3.22).

De même, pour recevoir l'Esprit Saint nous ne devons pas nous contenter de le demander. La Bible ne fournit aucune exemple d'une personne qui ait reçu l'Esprit Saint uniquement parce qu'elle l'avait demandé dans la prière.

### **CE QUE JESUS ENSEIGNE DANS L'EVANGILE SELON JEAN**

C'est dans l'Évangile de Jean que nous trouvons l'ensemble de ce que Jésus enseigne par ailleurs sur le Saint-Esprit. Nous verrons plus loin son activité dans la naissance nouvelle (Jn 3.3–5) et sa présence dans le croyant<sup>1</sup>. Dans cette leçon nous voulons voir ce que Jésus dit en Jean 14.16–17, 26 ; 15.26 ; 16.13.

#### **L'occasion**

Il est important de comprendre à quelle occasion Jésus a fait la promesse d'envoyer l'Esprit Saint. Où se trouvait Jésus lors de cette promesse ? Quels étaient ceux qui se trouvaient auprès de lui ? A qui s'adressait cette promesse ?

Jésus adressait ces paroles à ses disciples juste avant de quitter la chambre haute où il venait de célébrer la Pâque et son dernier repas. Auparavant Jésus s'était rendu au temple où il avait dit quelques mots à propos de l'offrande d'une pauvre veuve (Mc 12.41–44 ; Lc 21.1–4) ; puis, Jésus s'était rendu au Mont des Oliviers en compagnie de ses disciples (Mt 24.3 ; Mc 13.1–3). A l'approche de la Pâque Jésus avait envoyé deux disciples (Mc 14.13) dans la ville (de toute évidence, il s'agissait de Jérusalem même si la ville n'est pas nommée) afin de préparer la célébration de la fête de Pâque (Mt 26.18 ; Mc 14.14 ; Lc 22.10–11). Ces disciples devaient se

---

<sup>1</sup> Dans les chapitres qui traitent du baptême du Saint-Esprit, des dons miraculeux de l'Esprit, de la conversion, de la présence de l'Esprit, nous verrons des textes qui indiquent qu'il ne suffit pas de prier pour recevoir le Saint-Esprit.

renseigner sur une chambre d'hôte — dans une salle à l'étage et meublée — où le groupe pourrait manger le repas de la Pâque (Mc 14.14–15 ; Lc 22.11–12).

“Le soir venu, il arriva avec les douze” (Mc 14.17), c'est-à-dire les douze apôtres avec lesquels Jésus se mit à table (Lc 22.14 ; Mt 26.20). Les apôtres étaient seuls présents avec Jésus lors de ce repas de la Pâque.

Jean situe le moment où furent prononcées les paroles de Jésus rapportées en Jean 13–16. Avant la fin du repas Jésus annonça que l'heure de son départ était proche (Jn 13.1). “Pendant le repas (...) Jésus (...) se leva de table” (Jn 13.2–4). Lu aux côtés du récit des autres Évangiles, ce texte nous apprend que les douze apôtres étaient les seuls présents au cours de ce repas de la Pâque. Eux seuls sont concernés par les paroles prononcées ensuite dans la chambre haute. Après le départ de Judas les onze sont restés présents (Jn 13.30). Il serait contraire au récit des Évangiles d'inclure d'autres personnes dans cette occasion.

#### **Les personnes mentionnées dans les paroles de Jésus**

Jésus s'adressait aux apôtres dans les paroles prononcées en Jean 13–16 mais ces paroles concernaient différents groupes de personnes. 1) En disant vous Jésus s'adressait aux apôtres et non pas à tous les chrétiens. Ce sont d'autres passages du Nouveau Testament qui nous apprennent que d'autres chrétiens sont inclus dans la promesse faite aux apôtres. En l'absence de tels passages nous devons conclure que la promesse de Jésus concernait uniquement les apôtres. Lorsque Jésus parle de lui, il, un homme ou ils dans ces textes il désigne d'autres croyants ou, tout au moins, d'autres personnes que les apôtres.

“Petits enfants, je suis encore pour peu de temps avec vous. Vous me chercherez (...)” (Jn 13.33). Dans ce contexte Jésus s'adresse aux douze lorsqu'il dit “vous” en premier lieu. Cependant, dans la suite de la phrase Jésus dit aux apôtres (vous) ce qu'il avait déjà dit aux Juifs : “Et comme j'ai dit aux Juifs : Là où je vais, vous ne pourrez venir” (Jn 13.33). A cette occasion Jésus ne s'adressait qu'aux apôtres mais il avait déjà dit que d'autres qu'eux se trouveraient dans la même situation lors de son départ.

“Je vous donne un commandement nou-

veau : Aimez-vous les uns les autres" (Jn 13.34a). Ce commandement est adressé aux apôtres mais le Nouveau Testament nous montre que tous ceux qui suivent Jésus doivent s'aimer ainsi (1 Jn 3.23).

"Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime" (Jn 14.21a). Le pronom démonstratif "celui" placé au début de la phrase montre que Jésus parle non seulement des apôtres mais de tous ceux qui gardent ses commandements.

"S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi" (Jn 15.20b). Le pronom "ils" désigne des gens qui ne sont pas les apôtres alors que "vous" désigne les apôtres.

Les phrases ci-dessous ne furent adressées qu'aux apôtres :

Je vous ai parlé ainsi, pour que l'heure venue, vous vous souveniez que je vous l'ai dit. Je ne vous l'ai pas dit dès le commencement, parce que j'étais avec vous (Jn 16.4).

Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus (Jn 16.16a).

Je vous ai parlé ainsi en paraboles. L'heure vient où je ne vous parlerai plus en paraboles (Jn 16.25).

Voici que l'heure vient, et même elle est venue, où vous serez dispersés chacun de son côté, et où vous me laisserez seul (Jn 16.32a).

Lorsque Jésus dit "vous" dans ces paroles il désigne les apôtres. Ces promesses concernent donc les apôtres à moins que d'autres passages bibliques montrent que d'autres sont aussi inclus dans les mêmes promesses. Il importe de bien le comprendre car les promesses que Jésus fait et qui concernent l'œuvre du Saint-Esprit dans ce texte de l'Évangile selon Jean sont exclusivement destinées aux apôtres.

### **La promesse de l'Esprit**

La promesse de Jésus quant à la venue de l'Esprit Saint (Jn 14.15–26 ; 15.26–27 ; 16.7–15) n'est faite qu'aux apôtres. Ce fait ressort du contexte de ces passages : "Je vous ai parlé de cela pendant que je demeure auprès de vous" (Jn 14.25) ; "Et vous aussi vous me rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement" (Jn 15.27) ; "J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les comprendre maintenant" (Jn 16.12). Ces phrases s'adressaient à ceux qui se trouvaient alors aux côtés de Jésus, ceux qui seraient ses

témoins, qui l'avaient accompagné depuis le commencement de son ministère et qui ne pouvaient, à ce moment-là, comprendre certaines choses. Ces références au contexte montrent que les apôtres sont directement concernés par ces paroles.

Nous voyons aussi que les apôtres sont concernés lorsque Jésus parle de l'œuvre que l'Esprit accomplira en eux. L'Esprit (1) leur enseignerait toutes choses, (2) leur rappellerait tout ce que Jésus avait dit, (3) ils n'auraient nul besoin d'étudier car l'Esprit les conduirait dans toute la vérité, (4) ils connaîtraient les choses à venir (Jn 14.26 ; 16.13).

Que se passerait-il si l'Esprit faisait les mêmes choses de nos jours ? 1) On n'aurait pas besoin de la Bible. L'Esprit donnerait toute la connaissance spirituelle suffisante. 2) On n'aurait nul besoin de connaître les enseignements de Jésus. L'Esprit ferait connaître ces enseignements. 3) On n'aurait nul besoin d'étudier. L'Esprit guiderait dans toute la vérité. 4) On n'aurait nul besoin de préparer par avance ce qu'on aurait à dire ou enseigner car l'Esprit donnerait les paroles à dire (Mt 10.19–20). 5) A l'instar de l'apôtre Paul, on serait inspiré par l'Esprit (Ga 1.11–12) et ne recevrait pas d'enseignements d'autres hommes puisqu'on recevrait ceux-ci de Jésus et par l'Esprit (Ép 3.3–5). 6) Tout enseignement aurait une autorité équivalente à celle des autres écrivains bibliques. L'Esprit qui avait guidé ces écrivains guiderait aujourd'hui aussi. 7) On aurait la capacité d'écrire et de parler sans erreurs. Ceux qui rédigèrent la Bible furent conduits par l'Esprit et rapportèrent le message de Dieu sans erreurs. Ce fait fonde notre certitude que la Bible est complète et sans erreurs. 8) On pourrait connaître les événements futurs. On aurait la capacité de faire des prédictions avec bien plus de précisions que les voyants ou les pratiquants de l'occultisme ou du spiritisme.

Les Écritures nous montrent que des prophètes reçurent, à l'instar des apôtres, des révélations (Ép 3.3–5). Ces hommes avaient reçu l'Esprit par l'imposition des mains des apôtres (Ac 6.6). Tant que la Parole n'était pas sous forme écrite elle pouvait être donnée oralement par inspiration de l'Esprit.

Il existait une différence entre les apôtres et les autres chrétiens qui avaient le don de prophétie : les premiers reçurent un enseignement complet, touchant à la vérité dans son ensemble

et à ce que Jésus leur avait enseigné, alors que les autres prophètes ne recevaient que des révélations partielles. Les apôtres n'avaient pas besoin d'aide humaine pour connaître la vérité car celle-ci leur était révélée par l'Esprit. Mais les autres chrétiens, y compris ceux qui recevaient certaines révélations (Jn 14.26) avaient besoin de l'aide apostolique pour avoir la révélation complète de la volonté de Dieu (2 Tm 2.2).

### Le consolateur

Jésus disait de l'Esprit qu'il était le consolateur (gr. *parakletos*).

Dans les écrits hellénistiques — le milieu linguistique propre au Nouveau Testament — le mot [*parakletos*] avait, dans son usage commun, un sens juridique et désignait le porte-parole d'une autre personne<sup>2</sup>.

Lorsqu'on applique le mot grec au Saint-Esprit il revêt une grande richesse de signification qu'il est impossible de traduire à l'aide d'un seul mot. Le mot "consolateur" est une bonne traduction si l'on comprend non seulement quelqu'un qui reconforte mais aussi quelqu'un qui fortifie, qui secourt, qui conseille, à la manière de ce que ferait un avocat pour son client<sup>3</sup>.

Tant que Jésus était auprès des apôtres il était leur conseiller, aide, consolateur. Après son départ c'est le Saint-Esprit qui est venu faire cela pour eux. Jésus avait promis aux apôtres : "Et moi, je prierai le Père, il vous donnera un autre Consolateur qui soit éternellement avec vous" (Jn 14.16). "Je ne vous laisserai pas orphelins, je viens vers vous" (Jn 14.18). Jésus ne disait pas qu'il reviendrait en personne ; il promettait plutôt de revenir dans la personne du Saint-Esprit. Plus tard, Jésus leur dit : "Cependant, je vous dis la vérité : il est avantageux pour vous que je parte, car si je ne pars pas, le Consolateur ne viendra pas vers vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai" (Jn 16.7). Jésus ne serait pas l'Esprit Saint, le consolateur, celui qui viendrait vers eux ; mais il

<sup>2</sup> P.K. Jewett, "paraclete", *The Zondervan Pictorial Encyclopedia of the Bible*, vol. 4, ed. Merrill C. Tenney (Grand Rapids, Mich. : Zondervan, 1975), 597.

<sup>3</sup> "Advocate", *The New International Dictionary of the Bible*, eds. J.D. Douglas and Merrill C. Tenney (Grand Rapids, Mich. : Zondervan, 1987), 20.

enverrait un autre pour leur venir en aide (Jn 14.16), le Saint-Esprit qui resterait auprès d'eux.

### Le moment

Les paroles de Jésus prononcées alors qu'il soufflait sur ses apôtres au soir de sa résurrection (Jn 20.19) soulèvent la question du moment où l'Esprit fut donné aux apôtres. Jésus dit à ce moment-là : "Recevez l'Esprit Saint" (Jn 20.22b).

De toute évidence nous devons comprendre ces paroles de la même manière que celles qui concernent l'institution du Repas. A cette occasion Jésus dit : "Car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup, pour le pardon des péchés" (Mt 26.28). Jésus disait que son sang était répandu alors que cela n'avait encore eu lieu. Apparemment Jésus voyait sa mort à venir avec une telle certitude qu'il en parlait comme étant déjà accomplie. Il doit en être de même pour la promesse du Saint-Esprit.

Selon l'Évangile de Jean l'Esprit devait être donné lorsque Jésus aurait été glorifié (Jn 7.39). Jésus a montré qu'il serait glorifié par sa mort (Jn 12.23-24) et qu'après sa mort et sa résurrection il entrerait dans sa gloire (Lc 24.26 ; voir Ph 2.8-11 ; 1 Tm 3.16).

Avant de remonter aux cieux Jésus demanda à ses apôtres de ne pas quitter Jérusalem. Ils devaient y attendre pour être baptisés du Saint-Esprit "dans peu de jours" (Ac 1.4-5 ; voir Lc 24.49). L'Esprit vint sur eux avec puissance (Ac 1.8) dix jours plus tard, au cours de la fête juive de la Pentecôte (Ac 2.1-4). Ils n'avaient pas reçu l'Esprit quand Jésus souffla sur eux.

### CONCLUSION

Jésus a préparé ses apôtres à son départ en leur promettant le Saint-Esprit qui viendrait auprès d'eux comme Consolateur. Après le départ de Jésus les apôtres ne seraient pas abandonnés tels des orphelins, mais ils recevraient l'Esprit. A travers l'Esprit, Jésus continuerait à être à leurs côtés. De cette façon il continuerait à leur donner une force spirituelle et à les guider dans toute la vérité pour aller dans le monde et prêcher l'Évangile à toute la création (Mc 16.15). ◆